



REFERENTIEL DE CERTIFICATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation
logistique

Niveau III

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	1/32

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	2/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique

Sigle du titre professionnel : TSMEL

Niveau : III

Code(s) NSF : 311p - Gestion des flux et des stocks de marchandises-

Code(s) ROME : N1302, N1303

Formacode : 31845, 31721, 31663, 31734

Date de l'arrêté : 16/10/2017

Date de parution au JO de l'arrêté : 25/10/2017

Date d'effet de l'arrêté : 08/03/2018

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	5/32

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	6/32

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel TSMEL

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	05 h 30 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions, y compris en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Organiser et réguler les activités logistiques du site Manager les équipes opérationnelles du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	01 h 00 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la mise en situation. Il comporte 2 parties : 1. Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 15 min). 2. Le jury interroge le candidat, y compris en anglais, sur les travaux présentés (durée : 30 min), puis sur la compétence « Assurer le management des équipes logistiques » (durée : 15 min).
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	00 h 40 min	Le questionnement à partir de productions se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il se déroule en deux temps correspondant chacun à une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session titre. 1. Pendant 5 minutes, le candidat présente oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le jury le questionne ensuite, pour partie en anglais, pendant 15 minutes. 2. Pendant 5 minutes, le candidat expose oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	7/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». Le jury le questionne ensuite pendant 15 minutes.
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat a une représentation satisfaisante des rôles et fonctions d'un Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 40 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session titre, le candidat rédige deux documents comprenant chacun, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ces documents peuvent comporter des schémas, illustrations ou photos.

Le premier document est relatif à la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le candidat présente brièvement le service d'exploitation logistique concerné. Il décrit en quoi les actions qu'il a menées ont permis de repérer et d'identifier un dysfonctionnement ou une dérive et d'en identifier les causes. Il présente les actions correctives, la stratégie de communication auprès des différents interlocuteurs. Il analyse les effets produits par les actions correctives sur l'exploitation.

Le second document est relatif à la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». À partir d'un cas précis, le candidat présente le plan d'action qu'il a conduit en détaillant les étapes, les actions, les durées et les moyens mobilisés. Il décrit le chemin critique, les procédures mises en œuvre pour informer les différents interlocuteurs et les actions engagées pour s'assurer du respect des procédures de l'entreprise et des règles d'hygiène et de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	8/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Piloter les activités du site logistique					
Organiser et réguler les activités logistiques du site	<p>La réglementation sociale est respectée</p> <p>Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints</p> <p>Les dispositifs règlementaires de l'entreposage et du transport sont respectés</p> <p>Les cahiers des charges sont respectés</p> <p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manager les équipes opérationnelles du site	<p>Les orientations stratégiques de l'entreprise sont communiquées aux collaborateurs</p> <p>La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les entretiens d'évaluation, professionnels et de recrutement sont menés selon la forme convenue</p> <p>Les cadres respectifs des entretiens sont respectés</p> <p>Les actions de régulation sont pertinentes par rapport aux niveaux de service, de rentabilité et de productivité visés</p> <p>Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les objectifs de l'entreprise</p> <p>Les besoins de formation sont définis</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	<p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les indicateurs sont pertinents par rapport aux activités logistiques</p> <p>Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés</p> <p>Les écarts sont identifiés</p> <p>Les causes des écarts sont identifiées</p> <p>Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	9/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais	<p>Les dysfonctionnements et dérives sont repérés</p> <p>Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées</p> <p>Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés</p> <p>Les niveaux de rentabilité et de service attendus sont maintenus</p> <p>La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais					
Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique	<p>Les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique sont correctement analysées</p> <p>Les objectifs de l'entreprise sont respectés</p> <p>Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu</p> <p>Les résultats de l'étude sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais</p> <p>Les résultats de l'étude sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	<p>Les étapes et actions à réaliser sont identifiées</p> <p>La durée des actions est identifiée</p> <p>Les moyens à mobiliser sont déterminés</p> <p>Le chemin critique est identifié</p> <p>Le budget alloué est respecté</p> <p>La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur</p> <p>Les procédures de l'entreprise sont respectées</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits	<p>Les règles de conservation des produits sont respectées</p> <p>Le niveau de productivité visé est respecté</p> <p>Le niveau de service visé est respecté</p> <p>Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	10/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	11/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques
	Manager les équipes opérationnelles du site
	Organiser et réguler les activités logistiques du site
	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques
	Manager les équipes opérationnelles du site
	Organiser et réguler les activités logistiques du site
	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TSMEL

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 10 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	12/32

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	13/32



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation
logistique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	15/32

CCP

Piloter les activités du site logistique

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	03 h 00 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Manager les équipes opérationnelles du site Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques	00 h 45 min	<p>L'entretien technique se déroule à l'issue de la mise en situation. Il comporte 2 parties :</p> <p style="padding-left: 40px;">1. Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 10 min).</p> <p style="padding-left: 40px;">2. Le jury interroge le candidat, y compris en anglais, sur les travaux présentés (durée : 20 min), puis sur la compétence « Assurer le management des équipes logistiques » (durée : 15 min).</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans Objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais	00 h 20 min	<p>Le questionnement à partir de productions se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session CCP.</p> <p>Pendant 5 minutes, le candidat présente oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le jury le questionne ensuite, pour partie en anglais, pendant 15 minutes.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	17/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 05 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session CCP, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter des schémas, illustrations ou photos.

Ce document est relatif à la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le candidat présente brièvement le service d'exploitation logistique concerné. Il décrit en quoi les actions qu'il a menées ont permis de repérer et d'identifier un dysfonctionnement ou une dérive et d'en identifier les causes. Il présente les actions correctives, la stratégie de communication auprès des différents interlocuteurs. Il analyse les effets produits par les actions correctives sur l'exploitation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	18/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Piloter les activités du site logistique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 05 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	19/32

CCP

Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique	03 h 00 min	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions, y compris en anglais.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique	00 h 30 min	Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 10 min). Ensuite, le jury interroge le candidat au sujet des travaux présentés (durée : 20 min).
▪ Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	00 h 20 min	Le questionnement à partir de productions se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session CCP. Pendant 5 minutes, le candidat expose oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence "Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique". Le jury le questionne ensuite pendant 15 minutes.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 50 min	

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	21/32

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session CCP, le candidat rédige un document comprenant, hors page de garde et sommaire, de 4 à 8 pages et entre 7000 et 11000 caractères (espaces compris). Ce document peut comporter des schémas, illustrations ou photos.

Ce document est relatif à la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». A partir d'un cas précis, le candidat présente le plan d'action qu'il a conduit en détaillant les étapes, les actions, les durées et les moyens mobilisés. Il décrit le chemin critique, les procédures mises en œuvre pour informer les différents interlocuteurs et les actions engagées pour s'assurer du respect des procédures de l'entreprise et des règles d'hygiène et de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	22/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury n'est pas requise pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir de mettre à disposition du jury, en amont de l'entretien technique, une salle équipée d'un poste informatique pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Un des membres du jury doit être en mesure d'évaluer le niveau du candidat en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La présence d'un surveillant est requise pendant la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	23/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un bureau ou une salle pouvant contenir autant de postes de travail que de candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail doit permettre à chaque candidat de travailler en confidentialité.
Entretien technique	Un local fermé équipé d'une table et de trois chaises. La taille et la configuration du local permettent d'utiliser un vidéo projecteur relié à un ordinateur.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé d'une table et de trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	25/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Pour l'entretien technique : - un poste informatique équipé d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003 et relié à une imprimante ; - un vidéo projecteur.	1	Sans objet
	1	Pour la mise en situation professionnelle : - un poste de travail informatique équipé d'un pack bureautique compatible avec toutes les versions Excel et Word depuis 2003.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	26/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique Arrêté du 17/02/2015		Technicien supérieur / Technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique Arrêté du 16/10/2017	
CCP	Piloter les activités du site logistique	CCP	Piloter les activités du site logistique
CCP	Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais	CCP	Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TSMEL	RC	TP-00150	09	25/10/2017	26/10/2017	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

